



Procès-Verbal Commission Féminines

N° 06

02 et 03 Novembre 2021

Présents : Daniel Roger, Président
Laurence Paré, Laurent Bauvineau, Laëtitia Charteau
Excusés : Sylvain Denis et Annie Olivier

Appel

Les suivantes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des règlements généraux de la FFF.

Celles-ci peuvent être frappées d'appel dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée devant la Commission d'Appel du District de Football de Loire-Atlantique.

Par exception et comme prévu aux Règlements des championnats, le délai d'appel est réduit à deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée si il :

- porte sur l'organisation ou le déroulement de la compétition,
- est relatif à un litige survenu lors des 2 dernières journées de la compétition,
- porte sur le classement en fin de saison.

Frais de procédure

Les frais exposés par le Centre de Gestion dans le cadre d'une procédure d'appel réglementaire sont prélevés, à l'issue de celle-ci, sur le compte du club appelant sous la forme de frais de dossier forfaitaires dont le montant est fixé à l'Annexe 5 des présents règlements, et affiné selon chaque cas dans les conditions ci-dessous :

- frais de dossier divisé par 2 en cas de réformation, à l'avantage de l'appelant, de la décision dont appel.
- absence de frais de dossier en cas d'annulation de la décision dont appel ou lorsque la faute sera due à une erreur administrative du Centre de Gestion.

En cas d'appel diligenté par un licencié, l'intéressé devra verser les frais susmentionnés au Centre de Gestion compétent et ce, sous huitaine à compter de la notification de la décision. A défaut, sa licence sera automatiquement désactivée et l'intéressé ne pourra enregistrer une nouvelle licence.

1. Approbation du PV

La Commission approuve le PV n° 05 du 21 Octobre 2021 sans réserve.

2. Championnats Seniors Féminins

La Commission reporte au 19 décembre la rencontre de championnat prévue le 21 novembre suivante en raison de la participation du GF Loroux Divatte au 5^e tour de Coupe Pays de la Loire :

- D3A : **GF Loroux Divatte** contre GF Dresny Plessé Vay

- **Courriel de l'Entente Ste Luce/Carquefou 2**

La Commission prend par ailleurs connaissance du forfait général de l'entente Ste Luce Carquefou 2 en Seniors D2F.

Elle accepte la demande pour prendre de maintenir une activité pour les joueuses de participer au championnat foot à 8 en remplacement de l'équipe exempte.

3. Préparation de la 2^{ème} phase U18 F – U15 F – U13 F

La Commission procède à l'élaboration des groupes pour la 2^{ème} phase U18F, U15F et U13F en prenant en considération les demandes des clubs en fonction des possibilités.

Les mêmes dates se retenues ainsi pour toutes les catégories :

J1 : 13 Novembre 2021

J2 : 20 Novembre 2021

J3 : 27 Novembre 2021

J4 : 04 Décembre 2021

J5 : 11 Décembre 2021

Les matchs remis seront fixés au 18 Décembre 2021.

U18 Féminines Foot à 11

7 équipes sont engagées avec 5 journées. Toutes les équipes ne se rencontreront pas.

U15 Féminines Foot à 11

1 groupe de 6 équipes

3 groupes de 5 équipes

U15 Féminines Foot à 8

3 groupes de 6 équipes

U13 Féminines Foot à 8 : 37 équipes

Niveau 1 : 4 groupes de 4

Niveau 2 : 5 groupes de 4 et 2 groupes de 3

U13 Féminines Foot5

Deux dates sont prévues pour organiser des actions sur les terrains Foot5

U13F - Foot5 : 14 centres de 4 équipes le 13/11

U13F - Foot5 : 14 centres de 4 équipes le 11/12

4. Point sur les engagements Futsal

- **Coupe Futsal Féminine**

4 équipes se sont engagées à ce jour pour la Coupe Futsal Féminine :

La Chapelle Launay Ubc 1 – Nantes Mellinet 1 – Nantes Métropole Futsal 1 et 2

- **Championnat Futsal Féminin**

7 équipes se sont engagée pour le championnat :

Les Sables d'Olonne Tvec 85 1 et 2 – Montaigu Vendée Football 1 – Nantes Doulon Bottière Futsal 1 – Nantes Métropole Futsal 1 – Nantes Etoile Futsal 1 – Challans FC 1

Seniors

Le Futsal est ouvert aux clubs du football libre avec une demande d'inscription avant le 21 Novembre 2021.

Une relance est demandée auprès des clubs.

U18 F

La Commission rappelle les clubs du football libre pour leur demande d'inscription pour le 21 Novembre 2021.

Une relance est demandée auprès des clubs.

5. Courriel

. Gf Dresny Plessé Vay du 17.10.2021

La Commission a organisé un championnat avec un groupe de 7 équipes qui se rencontreront sur 5 journées.

Le Président,

Daniel Roger



La secrétaire de séance
Isabelle Loreau

